

Regards Croisés

Numéro 12
du 21 avril au 05 mai 2006

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES ONT AUSSI LEURS LIMITES : ZOOM SUR LA PHOTOGRAPHIE

Lorsque l'on parle de nouvelles technologies, on prend souvent pour références, surtout, et pour cause, dans notre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les professions de l'automobile et de la réparation automobile. C'est vrai que depuis 15 ans, elles vivent dans un « guet-apens technologique permanent » et qu'elles réalisent depuis ce temps des exploits quotidiens pour s'adapter à un produit automobile devenu de plus en plus complexe et élaboré.

Mais d'autres professions sont aussi aux prises avec la technologie et je voudrais citer le cas de la photographie complètement révolutionnée par l'arrivée du numérique. Ce changement de technologie, du passage de l'argentique au numérique ne se fait pas sans douleur et l'on sait que depuis quelques années les disparitions d'entreprises, dans ce secteur d'activité, sont inquiétantes.

Cependant, même dans ce contexte difficile, très difficile, il y a malgré tout des raisons d'espérer.

D'abord parce qu'une grande partie des professionnels fait

preuve d'une détermination, d'une capacité à se former et à s'adapter qui force l'admiration. Réaliser une mutation dans des conditions aussi brutales et aussi rapides est un véritable exploit.

Les CD ont une durée de vie qui ne dépasse guère les 10 ans.

Mais, il faut également garder des raisons d'espérer parce que les technologies et, en l'occurrence le numérique, ont finalement leurs limites et leurs insuffisances. C'est ainsi que les CD sur lesquels sont stockées les photos ont une durée de vie qui ne dépasse guère les 10 ans, voire moins si le stockage et le gravage sont faits dans des mauvaises conditions et déjà certaines familles s'inquiètent, avec effroi, de la disparition de leurs photos. C'est à ce titre que des historiens disent d'ailleurs que la mémoire familiale est en danger et que le tout numérique risque d'avoir de gros effets pervers.

La revanche de l'album photo

Ce n'est donc pas un hasard si les professionnels commencent à revoir dans leur laboratoire le public féminin qui demande ou redemande des albums photos.

Ce n'est sans doute pas par hasard non plus si le quotidien Le Monde titrait dans son édition du 6 avril 2006 « La revanche de l'album photo » en faisant référence à la mode du « scrapbooking ».

Bien sûr le numérique restera le compagnon du citoyen d'aujourd'hui et de demain. Mais prendre des centaines de photos est une chose. Les conserver, les valoriser, les enluminer est autre chose ; et c'est là que le talent et l'art du photographe entrent en scène, avec une offre de service repensée et renouvelée.

Pascal PELLAN
Secrétaire Général

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Côtes d'Armor (St Brieuc)
p.pellan@cm-saintbrieuc.fr



Regards Croisés

INTERVIEW

Quelle vision avez-vous du secteur à ce jour ?

C'est un secteur en pleine mutation. L'arrivée du numérique a bouleversé les habitudes des consommateurs et ainsi la fonction même du photographe.

Aujourd'hui, chacun se croit photographe. L'appareil numérique s'est imposé chez les consommateurs : entre son appareil, son ordinateur et son imprimante, le particulier imprime ses photos. Pourtant, cela reste un métier, qui demande de maîtriser des techniques pointues sur la chaîne graphique entre autres. Etre photographe, c'est savoir créer une image reflétant une émotion, et non pas faire une copie de ce que l'on voit.

C'est sur cette plus-value que les photographes peuvent faire la différence. D'où l'importance pour chacun d'entre nous de se former régulièrement.

Parlez-nous plus précisément de l'influence du numérique ?

Le numérique est apparu il y a 10 ans maintenant, mais il n'y a que 2 ans que la bascule entre argentique et numérique s'est faite. Le particulier a fini par se l'approprier. Il fait de nombreuses photos, mais en imprime peu, et souvent lui-même. Ce qu'il ignore, c'est que les tirages personnels coûtent 2 à 4 fois plus chers que chez le photographe. Ensuite, les photos sont gravées sur CD. Or on sait maintenant que la durée de vie d'un CD-DVD est de 5 à 15 ans, alors que la photo papier de qualité a une durée de vie de 100 ans. C'est une nouvelle donnée qui pousse les familles à recréer des albums photos avec des tirages papiers de qualité.

Quelles sont les conséquences directes sur votre activité ?

Nous avons dû recentrer notre activité. Avant 2000, nous avions 3 types d'activités :

- 1/3 ventes de consommables (pellicules - appareils...)
- 1/3 traitement de la photo
- 1/3 prise de vue professionnelle.

En 2006, notre activité se répartie entre 2/3 de prise de vue professionnelle et 1/3 de travaux-vente.

Nous avons donc axé notre métier sur la prise de vue, en fait sur l'essence même de notre savoir-faire. Pour cela, le numérique nous offre de nombreuses possibilités de réalisations, de créations, et nous permet de décupler nos prestations. Dans un sens, nous redevenons artisan.

*Propos recueillis par Sophie GODET
Service communication
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des
Côtes d'Armor - Saint-Brieuc*



Rencontre avec

Emmanuel ROUSSEAU
- Secrétaire du GNPP Bretagne
- Photographe à Lamballe

Dominique SANTUCCI
- Président Départemental Côtes d'Armor des photographes GNPP (Groupement National des Photographes)
- Vice-Président du GNPP Régional
Président de l'AFMP (Association de Formation pour les Photographes)
- Photographe à Rostrenen

Quelques chiffres sur le secteur de la photographie

	Au niveau national	En Côtes d'Armor Saint Brieuc
1995	12 000 inscrits	51 inscrits
2006	8 000 inscrits	50 inscrits
Bilan	Baisse d'1 tiers	Stabilisation

Quelques chiffres sur les artisans photographes des Côtes d'Armor (Saint Brieuc)

Répartition par âge (sur 50 artisans)

Moins de 35 ans	12 %
Entre 35-49 ans	54 %
50 ans et plus	34 %



«La gestion des chiffres d'affaires à la baisse oblige d'oeuvrer au coeur de notre beau métier en se concentrant sur la photographie sociale (portrait ...). Nous devons donner l'envie aux consommateurs de franchir la porte de nos ateliers et être les acteurs principaux de la mémoire des familles en fabriquant de belles images très professionnelles.»

Jean-Luc MEHEUST

Membre élu de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor - Saint-Brieuc

Retrouvez Regards Croisés sur
www.artisans-22.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : JEAN-CLAUDE MOY
RESPONSABLE RÉDACTION : PASCAL PELLAN